

*Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté  
métropolitaine de Québec*

**Avec un plan en vigueur, la CMQ doit s'attaquer à l'étalement urbain**

**Québec, le 20 juin** - Vivre en Ville salue l'entrée en vigueur du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), qui reçoit aujourd'hui l'approbation du gouvernement du Québec. Même si le PMAD est perfectible, si les bons choix sont faits au cours des prochains mois et années, Vivre en Ville croit que la CMQ a le pouvoir de changer les choses et d'amorcer une gestion plus durable de son territoire.

« Sachant que c'est un exercice difficile que celui d'un premier plan métropolitain, il faut souligner les efforts apportés et les éléments intéressants tels que les stratégies de consolidation, la formulation d'objectifs d'aménagement durable et une grille de monitoring; la concentration de 60% de croissance à l'intérieur d'un pôle ou le long d'un axe structurant en milieu urbain est un élément particulièrement intéressant » a dit Alexandre Turgeon, président exécutif de Vivre en Ville.

« Malgré tout, on laisse perdurer dans la région une tendance préoccupante à l'empiètement sur les milieux agricoles. En ce sens, les prochaines décisions de la CMQ, notamment en ce qui a trait à l'agrandissement des périmètres d'urbanisation, détermineront si l'on peut véritablement parler d'aménagement durable du territoire dans la région. Le ministre Laurent Lessard l'a d'ailleurs souligné dans son avis d'acceptation : la CMQ doit limiter le plus possible les empiètements sur la zone agricole et diriger le développement vers les secteurs pouvant accueillir la croissance urbaine en tenant compte des pressions sur l'environnement. » Vivre en Ville appuie par ailleurs les demandes d'ajustement annoncées par le ministre.

**Une urbanisation préoccupante pour les terres agricoles**

Ainsi, pour Vivre en Ville, l'empiètement sur le territoire agricole, qui ne reçoit aucun signal d'arrêt, demeure inquiétant. « Des recommandations pressantes ont été entendues dans les rapports Pronovost et Ouimet, mais on continue à considérer le territoire agricole comme une réserve de territoire à bâtir. Or, les périmètres urbains actuels suffisent amplement pour accueillir les nouvelles habitations prévues, non seulement dans les vingt prochaines années, mais sans doute dans les quarante prochaines. Il n'y a nul besoin de toucher aux terres agricoles, aux milieux naturels et humides », regrette Alexandre Turgeon. Il faudrait de plus, selon lui, rehausser les seuils minimaux de densité résidentielle afin de rendre efficaces les dessertes en transports collectifs.

« Il est urgent de revoir notre mode de développement urbain », rappelle le président exécutif. Seul un virage en aménagement du territoire permettra au Québec de juguler l'augmentation des

budgets d'infrastructures publiques, d'atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer la santé publique et de préserver les milieux naturels.

### **Pour une Politique québécoise de l'aménagement durable du territoire**

Vivre en Ville souligne que plusieurs actions structurantes relèvent du gouvernement du Québec, qui a la responsabilité d'appuyer et d'accompagner la mise en œuvre du PMAD. La réalisation de développements urbains de qualité peut être facilitée à travers des programmes de redéveloppement urbain mais aussi de soutien à l'émergence d'écoquartiers. En transports, il faut décréter un moratoire sur le développement routier et autoroutier urbain, et financer massivement le développement des transports collectifs. Enfin, le gouvernement doit donner l'exemple et garantir la cohérence des actions gouvernementales avec les orientations en matière d'aménagement, notamment en ce qui concerne la localisation des équipements publics. Ces actions devraient s'incarner dans une Politique québécoise de l'aménagement durable du territoire.

Le mémoire de Vivre en Ville sur le projet de PMAD est disponible au [www.vivreenville.org](http://www.vivreenville.org)

### À propos de Vivre en Ville

Organisme national d'intérêt public, Vivre en Ville a pour mission l'amélioration de la qualité de l'environnement et des milieux de vie par l'application des principes du développement durable dans l'urbanisme, l'aménagement du territoire et le bâtiment. Par des recherches, des outils de formation et des événements, l'équipe de Vivre en Ville stimule l'innovation et participe au développement de collectivités viables à l'échelle du bâtiment, de la rue, du quartier et de l'agglomération.

- 30 -

#### **Source :**

Philippe Cousineau Morin

514.799.1906

[philippe.cousineaumorin@vivreenville.org](mailto:philippe.cousineaumorin@vivreenville.org)

#### **Pour entrevue :**

Alexandre Turgeon

418.655.0592